



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

CRDP ALSACE

Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

Corrigé

Sciences médico-sociales

1. La fracture du col du fémur de Madame DUPONT peut s'expliquer par le vieillissement de l'organisme.

1.1 Définir le terme vieillissement : (2 points)

Le vieillissement est l'ensemble des processus physiologiques et psychologiques qui modifient le fonctionnement et la structure de l'organisme au cours du temps.

1.2 Indiquer 2 modifications entraînées par le vieillissement chez une personne au niveau:

- de la silhouette : **diminution de la taille, augmentation de la masse graisseuse au niveau des hanches, diminution de la masse musculaire. (1 point)**
- de la peau : **apparition de rides, peau plus fine, moins élastique, apparition de taches. (1 point)**

2. Le handicap de Madame DUPONT est acquis. Présenter et définir 2 autres causes du handicap.

Handicap congénital : maladie ou infection pendant la grossesse ou accident au cours de l'accouchement (anoxie, traumatisme). (2 points)

Handicap héréditaire : perturbation de l'information génétique portée par les chromosomes et transmise des parents aux enfants. (2 points)

3. Madame DUPONT vous explique que son arrière-petit-fils est très éveillé pour son âge. Indiquer à quel âge, en moyenne, un enfant est capable : (4 x 0,5 = 2 points)

- de tenir assis sans soutien : **8 mois**
- de marcher tenu par un adulte : **12 mois**
- d'utiliser seul une cuillère pour manger : **15 mois**
- de faire des phrases en employant la première personne du singulier (« Je ») : **3 ans**

Pilotage National	Session 2009	Facultatif : code		
Examen et spécialité MC Aide à Domicile				
Intitulé de l'épreuve E2 → Accompagnement et aide à la personne dans les activités de la vie quotidienne et dans le maintien de l'autonomie				
Type Corrigé n° 44	Facultatif : date et heure	Durée 3 h 00	Coefficient 3	N° de page / total 1/2

Physiopathologie

1- À la suite de sa chute, Madame DUPONT a été hospitalisée en urgence.

1.1 Au service des urgences le médecin a réalisé un examen clinique. Indiquer les 5 étapes de l'examen clinique. **(5 x 0,5 = 2,5 points)**

L'interrogatoire

L'inspection

La palpation de l'abdomen

L'auscultation

La percussion

1.2 Après l'examen clinique de Madame DUPONT, le médecin a réalisé des examens complémentaires. Indiquer le nom de ces examens à partir des définitions suivantes **(2 x 0,5 = 1 point)**

- dosage de glucose dans le sang : glycémie

- visualisation des organes sur un film à l'aide de rayons X : radiologie

1.3 Les différents examens pratiqués ont permis au médecin de poser son diagnostic et d'établir un pronostic. Définir le terme diagnostic : **(1 point)**

Acte par lequel le médecin grâce aux signes ou symptômes qu'il découvre chez le sujet peut déterminer si celui-ci est malade ou non.

2- Le médecin de Madame DUPONT lui explique qu'elle a une pathologie traumatique : une fracture du col du fémur.

2.1 Définir le terme fracture

Rupture de la continuité de l'os, elle peut être ouverte, fermée, déplacée ou non déplacée. (1 point)

2.2 Citer trois complications pouvant être entraînées par cette pathologie.

Escarres, thrombose, infection, atrophie musculaire, luxation. (3 x 0,5 = 1,5 point)

3- Le médecin de garde a prescrit à Madame DUPONT des médicaments antalgiques administrés par voie orale.

3.1 Définir le terme médicament : **(1 point)**

Toute substance ou composition présentée comme possédant des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies humaines ou animales, ainsi que tout produit pouvant être administré à l'homme ou à l'animal en vue d'établir un diagnostic médical ou de restaurer, corriger ou modifier leurs fonctions organiques.

3.2 Définir l'expression « principe actif » : **(1 point)**

Molécule donnant ses propriétés thérapeutiques au médicament.

3.3 Indiquer 2 formes galéniques correspondant à la voie orale. **(2 x 0,5 = 1 point)**

Un cachet, une solution, un sirop.